



ASSOCIATION DIOCÉSAINNE DE VANNES

14 rue de l'Évêché
CS 82003
56001 Vannes Cedex

Le 10 mars 2024

Madame, Monsieur, Chers amis,

Pour nous chrétiens, le temps de Pâques est un temps de profonde Espérance. Par notre foi, nous devenons véritablement participants à la résurrection du Christ.

Au cœur du monde, la présence de l'Église annonçant la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ et vivant sa mission est essentielle. Ainsi, alors que nous vivons la 2ème année « Marie, modèle de Foi » de notre chemin jubilaire, elle peut offrir à chacun la véritable Espérance, elle peut aider chacun à « garder le cap ».

Dans notre beau département du Morbihan, notre « terre aux 1 000 clochers », nos paroisses font rayonner l'Amour de Dieu. Cela se réalise tout au long de l'année, au quotidien : célébration des sacrements, présence auprès des personnes les plus fragiles, accueil de tous, catéchèse, lien avec les familles et les jeunes... Faisant cela, l'Église témoigne du véritable Amour de Dieu qui conduit à l'amour fraternel, à la bienveillance, à l'espérance.

Vous êtes fidèle donateur et je vous en remercie profondément. Pour soutenir votre Église diocésaine dans son dynamisme missionnaire, votre don au Denier de l'Église est fondamental. Il lui apporte les moyens nécessaires pour continuer à faire rayonner l'Amour de Dieu dans chaque lieu de transmission de la foi et de la vie chrétienne.

Chaque don effectué pour le Denier de l'Église sera affecté exclusivement à sa destination prévue : l'indemnisation des prêtres et le salaire des laïcs en mission pastorale. Ils seront toujours là pour servir l'Église, entourés de nombreux bénévoles qui s'engagent à leurs côtés dans les paroisses.

Je vous remercie pour votre générosité et vous assure de ma prière pour vous et vos proches.

Monseigneur Raymond Centène,
Évêque de Vannes



Vous avez choisi d'effectuer un don ponctuel au Denier au cours de l'année passée. Je vous en remercie sincèrement.

Vous sachant si attentif à la mission de l'Église, je me permets de vous proposer de devenir donateur régulier du diocèse en optant pour le prélèvement automatique. En effet, les prêtres percevant leur indemnité et les salariés leur rémunération chaque mois, les dons mensuels nous permettent de suivre davantage le rythme de nos dépenses.

Je vous renouvelle mes remerciements pour le soutien que vous apporterez à notre diocèse.

Antoine BRARD
Économiste diocésain

DON EN LIGNE :
www.vannes.catholique.fr/faire-un-don/



Message d'Antoine BRARD, économiste diocésain



Madame, Monsieur,

Par votre générosité, vous aidez notre Eglise diocésaine en lui apportant les moyens dont elle a besoin pour assurer sa mission d'annonce de l'Évangile. En cela, votre don au Denier de l'Église est essentiel : il est destiné directement à l'indemnisation de nos prêtres, à la rémunération des laïcs salariés qui œuvrent quotidiennement à leur côté, à la couverture des frais de formation de nos séminaristes.

Au moment où je vous écris ces lignes, les résultats du Denier de l'Église pour 2023 ne sont pas définitifs. Grâce à votre générosité, nous pensons que nous pourrions tout de même « maintenir le cap » avec un résultat équivalent à celui de 2022. Pour autant, nos recettes diverses, nécessaires pour financer l'indemnisation de nos prêtres et les salaires des laïcs au service de la mission, sont insuffisantes.

Je profite à nouveau de cette campagne du Denier 2024 pour mieux vous informer et atti-

rer votre attention sur la réalité de notre situation. Vous le verrez dans la présentation ci-dessous (situation en 2022) : malgré la générosité de tous - par le Denier de l'Église et les différentes offrandes destinées au Clergé - nous ne réussissons à couvrir que les 2/3 de nos besoins ; le financement du reliquat par le diocèse impacte sa capacité à développer des projets pastoraux ou missionnaires.

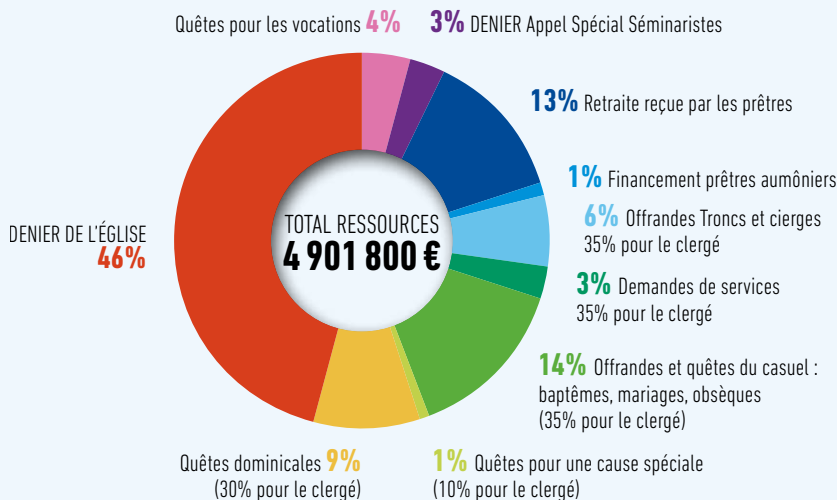
Bien entendu, votre don est essentiel, vous le savez. Mais vous pouvez aussi devenir notre « ambassadeur », nous aidant ainsi à trouver de nouveaux donateurs, dont le nombre global diminue régulièrement d'année en année. Merci de tout ce que vous ferez pour en parler autour de vous : à votre famille, à vos amis, à votre entourage.

Je vous renouvelle tous mes remerciements pour le soutien que vous apporterez à notre diocèse.

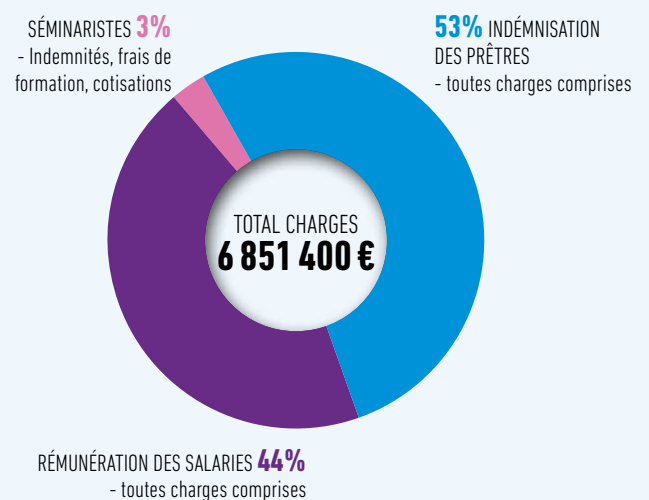
LE DENIER DE L'ÉGLISE : UNE RESSOURCE FONDAMENTALE !

Voici notre situation actuelle - année 2022 concernant l'indemnisation des 217 PRÊTRES de notre diocèse (146 actifs et 71 retraités ou sans activité), la rémunération des 71 SALARIÉS, pour beaucoup en mission pastorale ainsi que les frais liés aux SÉMINARISTES, nos futurs prêtres.

NOS RESSOURCES destinées au Clergé, aux salariés, aux séminaristes



NOS CHARGES liées au Clergé, aux salariés, aux séminaristes



RESTE DONC A FINANCER PAR LE DIOCESE, 1 949 600 €

Nos recettes ne couvrent que 72 % de nos besoins. Le reste est pris en charge sur les fonds diocésains.